

DISPOSEZ-VOUS DE CES ÉQUIPEMENTS ?

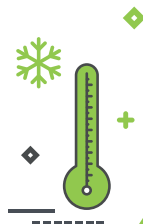
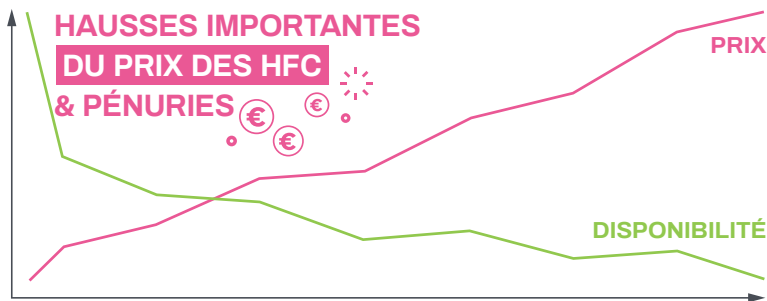
- ❏ Réfrigérateur et congélateur
- ❏ Climatisation
- ❏ Pompe à chaleur
- ❏ Camion réfrigéré
- ❏ Chambre froide
- ❏ Mousse isolante



SI OUI, LA LÉGISLATION SUR LES GAZ FLUORÉS CHANGE !

Dès à présent, votre PME est impactée par la réduction des HFC (hauts émetteurs en CO₂) !

QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES POUR VOUS ?



Réussir l'adaptation des équipements aux gaz fluorés de votre PME avec

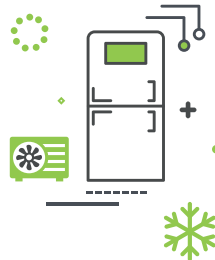
Easy green

BY NOVALIA



QUELLES SONT VOS OBLIGATIONS ?

- ✚ Vous mettre en conformité
- ✚ Ne plus installer de R404 et R507 dans les nouveaux équipements
- ✚ Détecter et réduire les fuites
- ✚ Assurer un contrôle sécurité périodique
- ✚ Tenir à jour un registre des interventions



DES SOLUTIONS EXISTENT !

- ✚ Changer votre installation actuelle
- ✚ Procéder à un rétrofit (c'est-à-dire remplacer l'ancien fluide par un autre à plus bas PRP*)
- ✚ Recycler les fluides usagés

Contactez-nous ! Notre équipe peut vous guider dans vos choix !



Easy'green facilite et finance la réduction de l'empreinte carbone de votre PME en matière de :

- ✚ Adaptation des équipements aux gaz fluorés (frigo, climatisation, pompe à chaleur, ...)
- ✚ Efficacité énergétique (isolation, régulation, cogénération, ...)
- ✚ Énergie renouvelable (photovoltaïque, biomasse, ...)
- ✚ Éco-innovation
- ✚ Économie circulaire

Plus que du financement, la mise à disposition d'une véritable expertise !

Contactez notre équipe à info@novallia.be

www.novallia.be – Easy'green



* PRP = Pouvoir de Réchauffement Planétaire

